

Québec, le 9 juin 2015

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Éoliennes Belle-Rivière, Société en commandite
270, rue du Parc
Saint-Bruno (Québec) G0W 2L0

N/Réf. : 3211-12-178

Objet : Projet Éoliennes Belle-Rivière sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est / Travaux de construction du parc éolien

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de la demande de certificat d'autorisation datée du 8 juin 2015 dûment complétée, ainsi qu'à la décision du gouvernement par le décret numéro 455-2015 du 3 juin 2015 d'autoriser le projet Éoliennes Belle-Rivière sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser les travaux décrits ci-dessous :

l'aménagement d'un parc éolien comprenant dix éoliennes et totalisant une puissance installée de 23,5 MW.

Les travaux prévus pour l'aménagement du parc éolien incluent les activités suivantes :

- le déboisement des chemins d'accès, des aires d'implantation des éoliennes, des aires de dynamitage et d'entreposage ainsi que du réseau collecteur situé à l'extérieur de l'emprise des chemins d'accès;
- le dynamitage;
- la construction des chemins d'accès et autres travaux connexes;
- la construction des fondations et assemblage des éoliennes;
- la mise en place du réseau collecteur;
- l'installation du poste de raccordement.

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Les documents énumérés à la condition 1 du décret numéro 455-2015 du 3 juin 2015 et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Lettre de M. Patrick Côté d'Éoliennes Belle-Rivière, Société en commandites à M^{me} Johannie Martin, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 8 juin 2015, concernant la demande de certificat d'autorisation pour les travaux de construction, 1 pages;
- WSP pour Éoliennes Belle-Rivière, Société en commandites. *Projet Éoliennes Belle-Rivière – Demande de certificat d'autorisation – Déboisement et construction des chemins d'accès, du réseau collecteur et des éoliennes et mise en place du poste de raccordement et du mât de mesure de vent, mars 2015, 315 pages* incluant 11 annexes;

- Courriel de M. Patrick Côté d'Éoliennes Belle-Rivière, Société en commandites à M^{me} Johannie Martin, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, envoyé le 12 avril 2015 à 15 h 09 concernant la résolution de la municipalité de Saint-Gédéon, 1 page et 4 pièces jointes;

- Courriel de M. Patrick Côté d'Éoliennes Belle-Rivière, Société en commandites à M^{me} Johannie Martin, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, envoyé le 23 avril 2015 à 17 h 52 concernant les réponses aux questions et commentaires du MDDELCC, 1 page et 4 pièces jointes;

- Courriel de M. Patrick Côté d'Éoliennes Belle-Rivière, Société en commandites à M^{me} Johannie Martin, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, envoyé le 24 avril 2015 à 7 h 44 concernant le plan de communication révisé 1 page et 1 pièce jointe;

- Courriel de M. Patrick Côté d'Éoliennes Belle-Rivière, Société en commandites à M^{me} Johannie Martin, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, envoyé le 15 mai 2015 à 15 h 32 concernant les réponses aux questions et commentaires supplémentaires, 1 page et 1 pièce jointe;

CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 3 -

N/Réf. : 3211-12-178

Le 9 juin 2015

- Courriel de M. Patrick Côté d'Éoliennes Belle-Rivière, Société en commandites à M^{me} Johannie Martin, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, envoyé le 28 mai 2015 à 9 h 35 concernant le dimensionnement des traverses de cours d'eau, 1 page et 2 pièces jointes;
- Courriel de M. Patrick Côté d'Éoliennes Belle-Rivière, Société en commandites à M^{me} Johannie Martin, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, envoyé le 29 mai 2015 à 12 h 33 concernant les renseignements complémentaires au sujet des traverses de cours d'eau 1-1, 7-1, et 10-1, 1 page et 1 pièce jointe;
- Courriel de M. Patrick Côté d'Éoliennes Belle-Rivière, Société en commandites à M^{me} Johannie Martin, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, envoyé le 3 juin 2015 à 17 h 01 concernant le programme de surveillance environnementale, 1 page;
- Courriel de M. François Durand de Groupe Multiconseil Agricole à M^{me} Johannie Martin, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, envoyé le 8 juin 2015 à 8 h 05 concernant les derniers renseignements au sujet des traverses de cours d'eau, 1 page et 1 pièce jointe.

En cas de conflit entre les dispositions des documents ci-dessus mentionnés, les dispositions les plus récentes prévalent.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à cette demande de certificat d'autorisation et à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



Marie-Josée Lizotte
Directrice générale de l'évaluation environnementale et stratégique

